



GARMIN®
MARINE

**ROMA PER 2
ROMA PER TUTTI**

**RIVA PER 2
RIVA PER TUTTI**

6 – 13 Avril, 2019

AVIS DE COURSE



**REGIONE
LAZIO**





ROMA per DUE	XXVI edition
ROMA per TUTTI	XXV edition
RIVA per DUE	X edition
RIVA per TUTTI	X edition

6 - 13 Avril 2019

Cette course, conçue par Roberto Mannucci, Pasquale De Gregorio, Paolo Venanzangeli et Massimo De Notti, a enregistré la participation dans le cours des années de plusieurs grands skippers italiens et internationaux et de bateaux de haut niveau technique. Nombreux les coureurs qui grâce à cette expérience ont développé les capacités et les techniques nécessaires pour la course au large. La course pour ses caractéristiques et difficultés constitue un des événements de la course à voile au large parmi les plus importants de la Méditerranée.

AVIS DE COURSE

La “**Roma per Due – Roma per Tutti**”, course au large avec parcours Riva di Traiano - Ventotene - Lipari - Riva di Traiano et la “**Riva per Due – Riva per Tutti**” avec parcours Riva di Traiano – Ventotene – Riva di Traiano, organisées par le “**Circolo Nautico Riva di Traiano** ” via Aurelia km. 67,580 - 00053 Civitavecchia, partiront le 6 Avril 2019.

1. GENERALITE

1.1 Les “Roma per Due – Roma per Tutti – Riva per Due – Riva per Tutti” 2019 sont réglées par les versions actuelles des règlements suivants:

- Règlement de Course de la Fédération Internationale de Voile World Sailing 2017-2020
- Prescription de l’Autorité Nationale, y compris les prescriptions pour la voile au large
- Prescriptions Speciales World Sailing pour les Course au Large 2018-2019 pour les régates de Catégorie 3, avec obligation à bord du radeau de sauvetage gonflable et des équipements additionnels comme indiqué dans les annexes à la demande d’inscription
- Règlement IRC
- Règlement ORC et Régulation afférente
- Les Règles de jauge de chaque Classe Monotype et Multicoque avec au moins un bateau admissible inscrit à la course
- Le présent Avis de Course
- Les Instructions de Course et les modifications éventuelles
- Du coucher du soleil à l’aube les obligations du Règlement International pour prévenir les abordages en mer prévalent sur les RRS, Part 2

1.2 Les Instructions de Course seront à disposition des concurrents inscrits et en règle avec les frais d’inscription auprès du Circolo Nautico Riva di Traiano à partir de mardi 2 Avril 2019. En cas



de conflit entre règlements, les prescriptions de l'Authorit  Nationale, les Instructions de Course et leurs modifications  ventuelles feront foi.

2. ADMISSION – EQUIPAGE

2.1 Seront admis   **“Roma per Due – Roma per Tutti – Riva per Due –Riva per Tutti”** tous les voiliers monocoques e multicoques de longueur (LOA) au-dessus de 9,00 mt., aptes, selon l'authorit  italienne ou leur autorit  nationale,   la navigation sans limitation de distance de la c te ou munis des documents d livr s par les organismes de voile nationale (certificat de conformit , certificat de jauge et similaire) reconnus   cet effet comme ayant la m me valeur par les normes sur la navigation de plaisance. Les bateaux devront avoir les caract ristiques pr vues par les Pr scriptions Sp ciales World Sailing pour la Course au Large 2018-2019 pour les R gates de Cat gorie 3 (OSRs), avec r f rence particuli re   3.04 (Stability), avec obligation   bord du radeau de sauvetage gonflable et des  quipements additionnels, comme indiqu  dans les annexes   la demande d'inscription. Les bateaux construits apr s le mois de Juin 1996 seront au moins homologu s CE classe B ou ceux construits avant le mois de Juin 1996 doivent pr senter le certificat de jauge correspondant   la classe B.

Dans le cas de demandes motiv es et circonstanci es pr sent es de la part d' ne classe (par exemple Mini 6.50) et/ou de la part de propri taires qualifi s pour la course au large, le Comit  Organisateur se r serve, sans appel, une tol rance limit e dans l'application du point sur la longueur minimum, en admettant singuli rement bateaux de longueurs inf rieures.

2.2 Le propri taire ou celui qui loue un bateau participant doit avoir une couverture d'assurance en responsabilit  civile appropri e, pour un montant minimum de Euro 3.000.000,00 ou  quivalent, **valable pour la course**, et doit s'assurer que tous les membres d' quipage soient au courant de l'importance d'avoir une assurance personnelle ad quate.

2.3 Les bateaux participants   la Roma per Due et Riva per Due doivent avoir un  quipage form  par deux personnes r pondants aux sp cifications des RRS et de R glement World Sailing 19 (Code d' ligibilit ). Le skipper doit  tre majeur, le co-skipper doit avoir au moins 13 ans.

Les bateaux participants   la Roma per Tutti et Riva per Tutti peuvent avoir un  quipage complet, compos  de trois personnes minimum; tous les membres d' quipage doivent avoir au moins 13 ans,   l'exclusion du skipper qui doit  tre majeur et r pondre aux sp cifications des RRS et de R glement World Sailing 19 (Code d' ligibilit ). Au cas o  le skipper est mineur, la participation est soumise   l'autorisation par le parent exer ant l'autorit  parentale.

2.4 Le skipper d'un bateau participant doit s'assurer que son  quipage ait l'experience et la connaissance n cessaire   participer   une course au large. On recommande vivement que le skipper et au moins la moiti  des membres d' quipage aient particip  au moins   une course au large de longue dur e.

2.5 **Au moins deux membres d' quipage, y compris le skipper, doivent avoir fr quent  le Training de ‘S curit  en mer’ conforme   la S ction 6 des Offshore Special Regulations organis  par le Circolo Nautico Riva di Traiano avant le d part de la course. Date et horaire seront communiqu s aux inscrits en temps utile. Cette obligation ne concerne pas ceux qui ont fr quent  un cours similaire reconnu par World Sailing dans les cinq ann es pr c dentes la course (cette obligation concerne les participants   la Roma per Due et le skipper des bateaux participants   la Roma per Tutti).**

2.6 Tous les participants doivent pr senter leur carte FIV **avec certificat m dical valable pour les activit s sportives**. Les  trangers devront  tre en r gle avec leur F d ration de Voile



Nationale. Le skipper doit avoir le permis nautique pour naviguer sans limitations de distance de la côte; s'il est étranger, il doit posséder un permis équivalent ou, si le pays ne le prévoit pas, une attestation similaire délivrée par l'autorité de son pays.

3. CATEGORIE

3.1 **Catégorie Libre (Roma per Due et Riva per Due):** Les bateaux participants seront divisés selon la longueur hors tout (LOA) dans les classe suivantes, monocoques et multicoques séparemments:

- Classe 0 plus de 60 pieds (m. 18,29)
- Classe I de plus de 50 pieds (m. 15,24) à 60 pieds (m. 18,29)
- Classe II de plus de 45 pieds (m. 13,72) à 50 pieds (m. 15,24)
- Classe III de plus de 40 pieds (m. 12,19) à 45 pieds (m. 13,72)
- Classe IV de plus de 36 pieds (m. 10,97) à 40 pieds (m. 12,19)
- Classe V jusqu'à 36 pieds (m. 10,97)

Par exemple un bateau de m. 12,19, sera admis en Classe IV. En mesurant la longueur hors tout on ne doit pas tenir compte des annexes, comme bout-dehors, bômes, barres, y compris les barres à vent ou automatiques.

3.2 Pour les multicoques la longueur hors tout se mesure sur l'ensemble des coques.

3.3 Le Comité Organisateur pourra, selon son avis sans appel, regrouper en Classe les différents bateaux appartenants à Classes constituées selon un propre Règlement national ou international.

3.4 Pour la formation d'une Classe on demande la participation effective à la course d'au moins six bateaux; en cas contraire les bateaux inscrits sont regroupés dans la Classe supérieure à celle d'appartenance.

3.5 Les bateaux de la Classe 0, si en nombre inférieur à six, ainsi que tout bateaux qui n'arrive pas à former une classe est admis également à participer à la course. Dans ce cas, cependant, il ne pourra courir que pour la victoire absolue (ou pour eventuels prix spéciaux comme celui pour le classement en temps à handicap ou pour le couple homme/femme) et pas pour le classement de Classe.

3.6 Division IRC

Roma per Due – Riva per Due – Roma per Tutti – Riva per Tutti

Tous les bateaux devront posséder un certificat de jauge IRC valide.

3.7 Division ORC

Roma per Due – Roma per Tutti

Tous les bateaux devront posséder un certificate de jauge ORC valide.

Tous les bateaux participants seront classés dans le *Championnat Italien Offshore 2019*.

Riva per Tutti

Tous les bateaux devront posséder un certificate de jauge ORC valide.

4. CONTROLES

4.1 Les bateaux pourront être contrôlés avant la course. Pour autant, ils devront être disponibles pour le Comité Organisateur à quai à la place assignée par le port Riva di Traiano **au plus tard à 9.00 h de Jeudi 4 Avril 2019**. La présence du skipper est obligatoire. En cas de retard, le Comité Organisateur pourra décider que le bateau n'est pas admis.



- 4.2 Les bateaux pourront être soumis à un contrôle de jauge avant le départ ou après l'arrivée, même pendant les jours suivants, pour vérifier le certificat de jauge.
- 4.3 Le Comité Organisateur pourra effectuer tout contrôle des bateaux et des équipements de sécurité considéré comme utile et approprié.
- 4.4 Chaque bateau aura en consigne, avec obligation d'installation à bord, un appareil de localisation et de communication satellitaire (TRACKING). Le Comité Organisateur pourra utiliser les informations reçues par le système pour la divulgation à la presse et pour questions techniques et de sécurité. Le commandant est responsable de l'appareil jusqu'à son retour au bureau du Secrétariat de la course à la fin de la course même. Sur la base des données mises à disposition du système de localisation et compte tenu des écarts certifiés par le fournisseur, le suivi et les positions de chaque bateau lors de la course seront aussi bien employés pour vérifier si les participants suivent les indications concernant les zones interdites à la navigation. Le périmètre de ces zones sera évident sur le plan de l'application du système de localisation et il sera aussi bien décrit dans les instructions de course.
- 4.5 **Moteur:** il est du ressort de chaque participant de préparer le bateau pour le plombage pour le 4 avril 2019, à 9 heures. A ce but, il faudra percer des trous de 4mm dans le boîtier de commande du moteur afin de permettre l'introduction d'un fil plombé servant de sceau de sécurité confirmant que le moteur n'a pas été utilisé pour la propulsion pendant la course (d'avant le départ jusqu'à après la ligne d'arrivée).

5. INSCRIPTIONS ET REGISTRATIONS

La demande d'inscription peut être posée en ligne sur le site institutionnel, en utilisant la procédure appropriée.

Les frais d'inscription, non remboursables, pour monocoque et multicoque sont les suivants:

LOA	Classe V	Classe IV – Classe III	Classe II	Classe I	Classe 0
Frais	Euro 400,00	Euro 450,00	Euro 600,00	Euro 750,00	Euro 1.000,00

- 5.1 L'inscription au moyen d'un formulaire spécifique posé sur site www.cnrt.it doit se produire au plus tard le **27 mars 2019 à 19 heures**, en même temps que le paiement des frais à l'Autorité Organisatrice par chèque ou virement bancaire. Dans le cas contraire, le bateau ne sera pas considéré comme officiellement enregistré.
L'Autorité Organisatrice se réserve le droit d'accepter des inscriptions reçues après la date d'échéance mais les frais d'inscription seront majorés de 25%.

Les documents suivants doivent être envoyés par email à segreteria@cnrt.it le 2 avril 2019 au plus tard:

- 1) Copie des certificats de jauge
- 2) Liste des membres d'équipage avec les cartes FIV (deuxième feuille du formulaire d'inscription)
- 3) Copie du permis nautique
- 4) Copie des certificats mentionnés au point 2.5
- 5) Copie de la couverture d'assurance avec une limite maximale d'au moins 3 millions d'euros, expiration du contrat et extension pour le régates
- 6) Copie de la licence de navigation (ou certificat de conformité)
- 7) Copie de la licence de publicité le cas échéant



Les listes des membres d'équipage pourront être modifiées par email jusqu'au 5 avril 2019 à 15 heures.

- 5.2 Les frais d'inscription seront réduits comme il suit:
- 30% pour les bateaux dont le propriétaire est membre du Circolo Nautico Riva di Traiano
 - 20% pour les bateaux amarrés auprès du Porto Turistico Riva di Traiano en permanence
 - 20% pour les bateaux qui participent à la Roma per Due - Riva per Due
- Ces réductions ne sont pas cumulables.**
- 5.3 La date limite pour compléter l'inscription, est le **5 avril 2019 à 15 heures**. Aucune variation aux certificats de jauge ne pourra être acceptée après cette date sauf en cas d'erreur ou à la suite d'une protestation de jauge.
- 5.4 Les protestations de jauge doivent être présentées au plus tard deux heures avant l'heure de départ et accompagnées d'un dépôt de garantie de 500,00 euros.
Les protestations de jauge successives ne peuvent être soumises que pour les événements survenus pendant la régata.
- 5.5 Une copie de tous les documents de course, de l'Avis de Course, des Instructions et du programme des événements ainsi que toute autre information seront fournies par le Comité Organisateur sur le site institutionnel.

6. FACILITATIONS

Les bateaux participants et qui arrivent d'autres ports seront mouillés gratuitement grâce à un service offert par le Porto Turistico Riva di Traiano (dans la limite des places disponibles) du **1 Avril 2019** jusqu'au **15 Avril 2019**.

7. COURSES

“ROMA PER DUE – ROMA PER TUTTI”

Riva di Traiano / Ventotene / Lipari / Riva di Traiano - 539 milles no stop

“RIVA PER DUE – RIVA PER TUTTI”

Riva di Traiano/Ventotene /Riva di Traiano – 218 milles no stop

- 7.1 Les instructions de course incluront la description de comment passer auprès du phare de Ventotene et de comment l'identification, visuelle et par radio, des concurrents au passage de Lipari par le Comité Organisateur de terre se déroulera.
- 7.2 Le départ de la “Roma per Due e Riva per Due” et de la “Roma per Tutti e Riva per Tutti” est fixé à **12 heures le Samedi 6 Avril 2019**.
- 7.3 Le classement inclura tous les bateaux qui auront terminé la course avant **11 heures du matin le 13 Avril 2019**. Cette limite ne va pas changer même au cas où la course part en retard.



8. SYSTEME DE CLASSEMENT

- 8.1 Les classements de la "Roma per Due - Riva per Due" seront formulés en tenant compte exclusivement du temps réel employé par les bateaux participants pour couper la ligne d'arrivée.
- 8.2 Pour le calcul des temps compensés du classement pour les Divisions IRC et ORC sera appliqué l'option "Temps/Distance". Le classement sera formulé en tenant compte du temps réel employé pour terminer le parcours selon la formule: temps compensé = temps réel - (BSF x D); BSF = vitesse théorique en secondes par mille et D = longueur du parcours.
- 8.3 Le classement overall pour tous les bateaux participants à la "Roma per Tutti et Roma per 2" qui possèdent un certificate de jauge ORC sera utilisé seulement pour le *Championnat Italien Offshore 2019*.
- 8.4 Il y aura un classement spécial en temps réel pour tous les bateaux participants à la "Roma per Tutti et Riva per Tutti".

9. VARIATIONS AUX REGLEMENTS

- 9.1 L'utilisation de système de pilotage et de winch non manuels est permise. Cela modifie la règle ISAF RRS 52.
- 9.2 On peut utiliser tout appareil électrique ou électronique.
- 9.3 Les bateaux qui participent au classement pour la catégorie ORC pourront embarquer des voiles d'avant et spinnaker en un nombre qui ne dépasse pas celui déclaré dans le certificat IRC. Les bateaux qui participent aux classements IRC et ORC devront respecter les deux certificats de jauge. En cas de différence entre les deux, la configuration la plus restrictive devra être respectée. On ne peut pas avoir à bord et utiliser pendant la course des voiles qui n'aient pas été déclarées dans le certificat de jauge. En particulier, un bateau catégorie IRC jaugeé avec une voile d'avant avec enrouleur et un foc temps dur ne pourra pas utiliser une autre voile d'avant, comme prévu au paragraphe 34 de la Prescription pour la Course au Large de l'Autorité Nationale.
- Les participants pourront amener une grande-voile de réserve comme prévu au paragraphe 34 de la Prescription pour la Course au Large de l'Autorité Nationale.

10. COMUNICATIONS

- 10.1 **Appareils radio.** Tous les bateaux devront avoir à bord une radio VHF avec AIS actif – Transpondeur, conforme aux règlements et avec une puissance réelle de transmission qui n'est pas en dessous de 20 W ainsi que marchante au moins sur les canaux 9, 16, 72, et 74. Si l'antenne est en tête de mât, il faut avoir un système de sécurité avec attache sur le pont ou système similaire. Les participants doivent avoir à bord un VHF portable, étanche ou avec étui étanche, avec une puissance qui n'est pas en dessous de 5W et marchant sur les mêmes canaux sus-indiqués.
- 10.2 Pendant la course, le bateau peut utiliser tout moyen de communication, si cela n'est pas en contraste avec la RRS 41. On peut également utiliser Internet si les informations sont accessibles par tous.

11. BRIEFING

- 11.1 **Briefing** – Un briefing sur la course se déroulera à **17 heures vendredi le 5 Avril 2019** auprès du Circolo Nautico Riva di Traiano.



11.2 **Présences** – Au moins deux personnes de l'équipage des bateaux participant au courses "Roma per Due – Riva per Due - Roma per Tutti – Riva per Tutti" doivent être présents. On recommande la présence du Comandant e du Navigateur.

12. PUBLICITE'

12.1 On permet d'exposer de la publicité selon le Code de publicité World Sailing, Norme 20. L'Autorité qui organise la course demande, selon le code susmentionné, que les bateaux exposent l'affiche avec le numero de la course et le logo de la "**Roma per Due - Riva per Due – Roma per Tutti – Riva per Tutti**" sur les deux cotés en arrière du bateau.

12.2 On permet l'affichage de publicité sur la coque, les voiles et les vêtements avec marques, logos et noms à condition que les messages ne soient pas, selon le Comité Organisateur, de mauvais goût. Dans ce cas, il pourra décider de ne pas admettre le bateau à la course.

12.3 Les bateaux des participants italiens qui affichent la publicité doivent avoir la licence délivrée par la FIV, valable pour l'année 2019.

13. PRIX

13.1 **Des prix seront remis à tous les bateaux déclarés vainqueurs de chaque Classe et Division comme prévu par un communiqué.**

13.2 **Trofeo Ammiraglio Di Giovanni au premier bateau classé dans la Roma per Due.**

13.3 **Trofeo Don Carlo au premier bateau classé dans la Roma per Tutti division IRC.**

13.4 **Prix Garmin Marine au vainqueur de la Line Honor dans la Classe Roma per Due.**

Prix Garmin Marine au premier bateau classé dans la Roma per Tutti division IRC.

13.5 Si dans une classe de la **Roma per Due** ou dans un groupe de la **Roma per Tutti** aucun bateau ne termine pas la course avant le temps limite, le parcours sera considéré réduit au passage de Lipari et le classement sera fait selon ce passage.

13.6 Un prix sera attribué au bateau qui établi le nouveau record.

Le Record absolu actuel est de h 37 m 48.

13.7 Des plaques seront remises à tous les bateaux participants.

14. RESPONSABILITE'

A chaque propriétaire, skipper, comandant et participants comme membre d'équipage, il sera demandé de signer une déclaration avec laquelle:

- Il accepte le Règlement de Course World Sailing (RRS 2017 - 2020), les Instructions de course, l'Avis de course et toute autre règle ou règlement cités dans ces documents et il accepte que **le propriétaire ou celui qui loue le bateau est le seul responsable** pour les caractéristiques du bateau participant à la "Roma per Due - Riva per Due - Roma per Tutti –Riva per Tutti" 2019,



pour son équipement, pour les dotations de sécurité à bord et pour la conduite et les vêtements de son équipage.

- Il atteste de connaître la Règle Fondamental 4, Partie 1 du Règlement de Course World Sailing: **‘La responsabilité de la décision d’un bateau à participer à une course ou de la continuer est seulement à lui’** et la Règle 1.02.1 des Prescriptions Spéciales World Sailing pour la course au large qui commence avec: **“Le responsable de la sécurité d’un bateau et de son équipage est seulement du Propriétaire ou de son Représentant”**.

15. SAUVETAGE ET ASSISTANCE EN MER

Selon la règle fondamentale N.1 de Les Règles de Course à la Voile de World Sailing 2017-2020 "Sécurité", pour tous les bateaux et les concurrents, il est fait obligation d’apporter toute l'aide possible à toute personne ou navire en danger. Dans ce cas, les concurrents devront modifier leur itinéraire pour répondre à un appel de détresse, même si cet appel est fait par le Comité Organisateur.

16. RENONCIATION AUX DROITS PHOTOS ET MEDIAS

Chaque propriétaire, skipper, commandant et participant appartenant à l’équipage, devra signer une déclaration avec laquelle il renonce aux droits photos et medias:

- Les concurrents et membres d’équipages à bord des bateaux participants concèdent gratuitement à ‘Associazione Sportiva Dilettantistica Circolo Nautico Riva di Traiano’ et sociétés affiliées le droit d’utiliser leur nom, voix, images, matériel biographique, photos et films (sur télé, presse ou internet), avec le seul but de publicité, promotion et divulgation d’infos de la “Roma per Due – Roma per Tutti – Riva per Due – Riva per Tutti”.

17. ÉVÉNEMENTS SOCIAUX

17.1 **Briefing Party** - aura lieu le 5 Avril 2019 après le briefing

17.2 **Remise des prix** - aura lieu au Porto Turistico Riva di Traiano à 12 heures du 13 Avril 2019.

18. REINSEGNEMENTS

Pour plus d’informations et pour toute nouvelle sur les conventions: www.cnrt.it